

# DÉROULEMENT DE FORMATION



## Formation ECHELLES - ESCABEAUX - PIR - PIRL - MARCHEPIEDS



Formation Utilisation des échelles, escabeaux, PIR, PIRL et marchepieds

(Ref : MOD\_2024096)

### ORGANISATION

**Durée du module :**

7 heures sur 1 jour

**Nombre de stagiaires :**

Pour des raisons pédagogiques, le nombre de stagiaires est de 2 à 10 par groupe

**Intervenant :**

Formateur en prévention des risques - expérimenté et spécialiste travaux en hauteur

**Lieu :**

A Définir d'un commun accord (vos ou nos locaux)

**Délais d'accès :**

En intra-entreprise : à définir d'un commun accord (le plus tôt possible en fonction de vos disponibilités et de celles d'AFP97 - si formation INRS, délai minimum de 15 jours)

En inter-entreprises : calendrier regroupant l'ensemble des sessions ouvertes sur certaines thématiques de formation - nous consulter.

*NB : dans le cas où vous sollicitez un financement de la part de votre OPCO, Pôle Emploi, CPF ou autres, assurez-vous des délais de traitement de vos demandes.*

**Tarif :**

240,00 € / personne

**Personne en situation de handicap :** merci de nous contacter pour étudier la faisabilité de réalisation de cette formation selon votre handicap.



### STATISTIQUES 2023

Nouvelle Formation  
\* Non évalué en 2023

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

**Public visé :**

Cette formation s'adresse à tous les salariés amenés à utiliser des échelles et escabeaux, PIR, PIRL ou marchepied dans le cadre de leur travail

*NB : groupe constitué soit uniquement d'opérateurs, soit uniquement d'encadrants, pour une adaptation du programme*

**Prérequis :**

Néant

**Objectifs :**

La formation utilisation des échelles, escabeaux, PIR, PIRL et marchepied permet à vos collaborateurs d'utiliser le matériel en respectant les règles de sécurité liés à ces matériels.

À la fin de cette formation, le stagiaire sera capable :

- Utiliser une échelle, un escabeau, PIRL, PIR ou un marchepied en respectant les règles de sécurité
- Maintenir une échelle, un escabeau, PIR, PIRL ou un marchepied en sécurité durant l'utilisation
- Maitriser les risques liés à la coactivité et prévenir les situations dangereuses

**Réglementation :** Articles L4141-1 à L4141-4 Articles R4223-89, R4323-104 à R4323-106 du code du travail



## Formation ECHELLES - ESCABEAUX - PIR - PIRL - MARCHEPIEDS

Formation Utilisation des échelles, escabeaux, PIR,  
PIRL et marchepieds

(Ref : MOD\_2024096)

### PROGRAMME

#### Théorie :

- Les 9 principes généraux de prévention
- La réglementation liée aux travaux en hauteur
- Les notions de responsabilité pénale et civile
- Les différents accidents et retour d'expériences
- Conduite à tenir en cas de situation dangereuse et d'accident
- Définitions et terminologie des échelles, escabeaux, PIR, PIRL et marchepieds
- Éléments constitutifs d'un escabeau, d'une échelles, d'une PIR, PIRL ou d'un marchepied
- Aménager la zone de travail pour garantir la sécurité
- Respect des consignes d'utilisation
- Maintien en sécurité du matériel lors de son utilisation
- Prise en compte de la co-activité lors de l'utilisation

#### Pratique :

- Analyse et mise en place du poste de travail en hauteur
- Utilisation des échelles, escabeaux, PIR, PIRL et marchepieds

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

#### Méthodes pédagogiques :

Alternance d'exposés théoriques, d'échanges et partages d'expérience, travaux pratiques, mises en situation, etc... permettant de préparer les stagiaires à l'exercice quotidien de leur fonction.

#### Outils pédagogiques :

Tables, chaises, ordinateur, vidéoprojecteur, paper board, tableau blanc, supports pédagogiques, feuille de papier, stylo, etc...

#### Matériel pédagogique :

Divers matériels de travaux pratiques en hauteur.

#### Modalités d'évaluation :

Une évaluation des connaissances et une évaluation du savoir-faire par mise en situation pratique et/ou jeux de rôles sont réalisées, permettant de délivrer une attestation individuelle de formation.

#### Périodicité :

Recyclage préconisé tous les 24 mois.

#### Documentation stagiaire :

Aucune documentation